



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



12149949

DEPOSÉ AU GREFFE LE

24 -06- 2012

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE Tournai

N° d'entreprise : 0806.095.239

Dénomination (en entier) : BLUINVEST

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 18 Rue de l'Ancienne Passerelle
(adresse complète) 7730 Saint-Léger (Ht.)

Objet(s) de l'acte : Décès d'un Administrateur - Nomination d'un Administrateur

Texte :

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire daté du 1er Août 2012, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, l'assemblée prend acte du décès de Monsieur Bruno FARVACQUE registre national français 5008274M1305137, survenu en date du 30 juillet 2012.

A l'unanimité, l'assemblée décide d'appeler aux fonctions d'administrateur pour le temps restant à courir du mandat de Monsieur FARVACQUE, Monsieur Michel GILQUEL numéro national 57.06.07-591-50, domicilié à 8930 Rekkem, Vagevuurstraat, 30/B qui accepte avec effets au 30 juillet 2012. Son mandat est gratuit sauf décision contraire de l'Assemblée Générale.

Signé :

Bleuet GILQUEL
Administrateur Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.